

# 5.

## Institutions financières

---

- 5.1 Avis et communiqués
  - 5.2 Réglementation et lignes directrices
  - 5.3 Autres consultations
  - 5.4 Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers
  - 5.5 Sanctions administratives
  - 5.6 Autres décisions
-

## 5.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

## 5.2 RÉGLEMENTATION ET LIGNES DIRECTRICES

Aucune information.

### 5.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

## 5.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DE PERMIS DES ASSUREURS, DES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE ET DES STATUTS DES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

### 5.4.1 Assureurs

#### **Promutuel de l'Estuaire, société mutuelle d'assurance générale**

Avis d'émission de permis

Loi sur les assurances, L.R.Q., c. A-32

Avis est donné, par la présente, que l'Autorité des marchés financiers a émis, suite à la fusion de Promutuel Gaspésie – les Îles, société mutuelle d'assurance générale et de Promutuel des Riverains, société mutuelle d'assurance générale, qui a pris effet le 3 juillet 2012, un permis d'assureur à la société résultant de cette fusion, qui portera le nom de Promutuel de l'Estuaire, société mutuelle d'assurance générale, l'autorisant à exercer ses activités au Québec dans les catégories d'assurance suivantes :

- |  |                                 |
|--|---------------------------------|
| - assurance automobile                     | - assurance de frais juridiques |
| - assurance de biens                       | - assurance contre l'incendie   |
| - assurance des chaudières et des machines | - assurance de responsabilité   |
| - assurance cautionnement                  | - contre le détournement        |

Le siège de l'assureur est situé au 149, rue Saint-Germain Est, Rimouski (Québec) G5L 1A9.

Fait le 5 juillet 2012

La surintendante de l'encadrement  
de la solvabilité,

Nathalie G. Drouin

### 5.4.2 Sociétés de fiducie et sociétés d'épargne

Aucune information.

### 5.4.3 Coopératives de services financiers

Aucune information.

## 5.5 SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Aucune information.

## 5.6 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.